

Direction Générale des Ressources

Direction des Achats et de la Commande Publique

REF : DACP2010016

Signataire : ED/OL

OBJET : Aménagement du Centre Roser : avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre passé avec le cabinet d'architectes B&S Conception

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le marché sur procédure adaptée du 18 novembre 2008, passé avec le cabinet d'architectes B&S Conception ;

Vu le projet d'avenant n°1;

Vu l'article 20 du Code des Marchés publics ;

Vu le budget communal ;

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement.

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE le Maire à signer l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'oeuvre passé avec le cabinet d'architectes B&S Conception , relatif à l'aménagement du Centre Roser.

Cet avenant a pour effet d'augmenter le montant de la mission de maîtrise d'oeuvre de 56 374,66 € TTC à 58 766,66 € TTC faisant ressortir ainsi une plus-value de 2 392,00 € TTC, soit + 0,67% .

le Maire

Jacques SALVATOR